

Etat des lieux réalisé en juin 2004

O=N=E

Y=1.150

Y=1.150

Y=1.100

Y=1.100

Y=1.050

Y=1.050

X=500

X=550

X=600

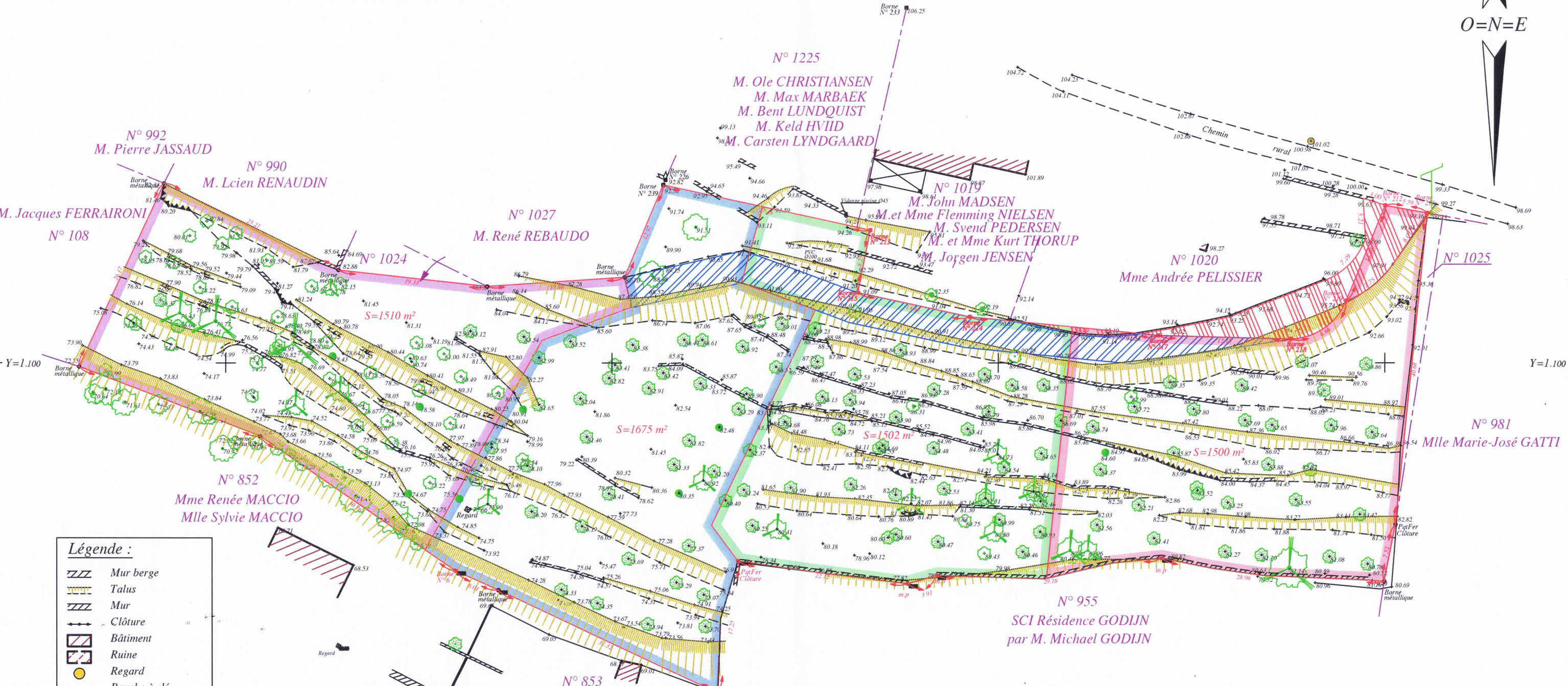
X=650

X=500

X=550

X=600

X=650



- Légende :**
- Mur berge
 - Talus
 - Mur
 - Clôture
 - Bâtiment
 - Ruine
 - Regard
 - Bouche à clé
 - Borne incendie
 - Grille pluviale
 - Coffret E.D.F.
 - Compteur d'eau
 - Borne existante
 - Borne implantée
 - Pqt fer existant
 - Marque à la peinture
 - Pylône E.D.F.
 - Poteau P.T.T.
 - Candélabre

Une demande d'alignement devra être réalisée avant toute pose de clôture en bord de voie publique.
 Le nivellement n'est pas rattaché au N.G.F.
 Système de coordonnées local, non rattaché au Système LAMBERT.
 Limites cadastrales non garanties.

ECHELLE: 1/ 500

Bornage réalisé le 22 novembre 2004.
 P.V. 04.0.092 clos le 12 avril 2005 et conservé aux archives du Géomètre Expert soussigné.

Projet de création d'une servitude de passage et d'aqueduc de 4.00 m de largeur.

Servitude réciproque de passage et d'aqueduc établit selon acte du 06 janvier 2005 reçu chez Maître BELIN, Notaire à Bargemon.

Fonds servant N° 1226	Surface grevée = 9 m ²
Fonds servant N° 1226	Surface grevée = 49 m ²
Fonds servant N° 1020	Surface grevée = 109 m ²